



Des acteurs responsables du développement s'expriment

## Le point de vue d'un Président

### Environnement et finance : quel rôle pour les banques ?

#### Comment BNP Paribas travaille-t-elle à la préservation de l'environnement ?

BNP Paribas est « la banque d'un monde qui change », dans lequel les questions d'environnement sont devenues fondamentales. Nous avons été parmi les premières banques européennes à nous en soucier, à la fois pour affirmer notre volonté d'être une entreprise citoyenne et pour répondre aux préoccupations de nos clients et de nos collaborateurs.

Même si nos impacts propres sont modestes, nous agissons actuellement dans plusieurs directions. Nous recherchons la mobilisation de tous, par des objectifs de management précis. Plus de la moitié de nos agences en France sont certifiées ISO 14 001. Nous avons fixé un objectif 2008-2011 de réduction de notre consommation de kwh/m<sup>2</sup> en France. La récente mise à disposition sur notre intranet d'un site de covoiturage rencontre un vrai succès auprès des salariés.

Concernant nos activités de financement et de crédit, nous ne pouvons, ni ne souhaitons nous substituer à nos clients en ce qui concerne leur impact sur l'environnement : ce n'est pas le rôle d'une banque d'imposer des contraintes environnementales à ses

clients au-delà de la législation applicable à leurs projets. Toutefois, le choix d'une politique de stricte conformité avec les principes d'intervention de la Banque Mondiale nous a conduits à mettre en place, de longue date, des procédures spécifiques dans le cadre du financement de projets sensibles, puis à signer les Principes d'Equateur en 2008 après qu'ils aient été reformulés de façon plus claire et plus précise. Un programme de formation spécifique a été mis en place à cette occasion pour nos équipes spécialisées à Paris, à New York et à Singapour.

#### Considérez-vous que la crise économique actuelle soit une menace supplémentaire ou une opportunité pour la protection de l'environnement ?

Cette crise a un premier effet majeur sur l'environnement naturel : la réduction de la consommation et des niveaux d'activité va contribuer à maintenir à un bas niveau les prix de l'énergie et des matières premières, ce qui freine l'émergence de technologies plus économes, donc plus propres. La crise en tant que telle n'est sans doute pas favorable à la protection de l'environnement. Toutefois, une autre de ses conséquences est la montée en puissance du rôle des Etats, ce qui conduit à un rééquilibrage de l'importance de l'intérêt général par rapport aux intérêts particuliers. La concertation, la coordination et la régulation internationales par les Etats sont mieux admises. C'est une très bonne nouvelle car l'environnement est typiquement un problème qui ne peut être traité avec efficacité qu'au niveau mondial, donc avec un tel mode de fonctionnement.

#### Y a-t-il un moyen efficace et socialement acceptable de prolonger sur les émissions diffuses (transports, habitat, agriculture...) la contrainte existant sur les émissions industrielles de gaz à effet de serre ? Une taxe carbone est-elle possible en Europe ?

Nous avons bien progressé au niveau européen avec les systèmes de quotas dans lesquels les banques jouent un rôle relativement important. On peut avoir bon espoir que cela continue à se développer et que l'Europe maintienne son leadership dans ce domaine. Concernant les émissions diffuses, le Grenelle de l'environnement a permis de faire émerger la priorité qui devrait être accordée à leur réduction. Je pense que les prix représentent le mode de

Entretien avec  
Michel Pébereau  
Président  
BNP Paribas



régulation la plus efficace et que la taxe carbone peut être utile si elle reste un outil simple.

#### Comment abordez-vous les réflexions sur les outils de gestion pour la biodiversité ? Des outils économiques sont-ils envisageables pour arrêter sa dégradation ?

La biodiversité est un sujet extrêmement important que nous considérons dans le cadre de nos actions de mécénat (soutien à la recherche, solidarité, ...). Si les leviers économiques sont encore peu évidents à ce jour, cela devrait évoluer avec l'importance croissante que prennent les questions liées à la sécurité alimentaire, à la santé, à la bioéthique, ... L'approche de la biodiversité s'en trouvera complètement transformée.

#### Vous avez sans doute peu de maladies professionnelles ; comment BNP Paribas aide-t-elle ses salariés à lutter contre le stress au travail ?

Le stress est d'ores et déjà le second risque de santé au travail pour nos salariés après le mal de dos ; il demande une grande attention car il apparaît le plus souvent de bas niveau mais devient extrême dès lors qu'il se concrétise. Nos principaux objectifs sont la définition du « sur-stress » au travail, sa prévention, sa détection et son traitement. Nous avons dans ce domaine une approche collective – identification des zones de risque, plans d'actions managériaux et organisationnels – et une approche individuelle. Dans le cadre de l'observatoire médical du stress, de l'anxiété et de la dépression que nous avons mis en place en 2008, nous proposons aujourd'hui un questionnaire anonyme et confidentiel à nos salariés lors de la visite médicale annuelle. Cela permet de repérer géographiquement, par poste et par responsabilité, des situations de stress, jusque là indétectables, au premier stade de leur évolution. Plus de 90 % des salariés utilisent ce questionnaire à l'occasion de leur visite médicale.

## L'éditorial

Ecologie : des principes aux valeurs

Le début de l'année 2009 pose à toutes les entreprises de difficiles questions sur la valeur de leur modèle économique, sur leur avenir et leur capacité à sortir de la crise. Parmi les pistes explorées figure celle de la croissance verte : comment créer ou recréer de l'activité, de la valeur, dans les secteurs liés à l'environnement ?

Michel Pébereau, Président de BNP Paribas, évoque la taxe carbone comme moyen d'introduire une rationalité économique dans la maîtrise des émissions diffuses.

Dans un autre domaine, la Question ouverte nous interpelle sur le niveau des valeurs de la biodiversité à retenir pour influencer les décisions des gestionnaires d'espaces et des entreprises.

Dans les deux cas, le recours à des valeurs monétaires semble bien un gage d'efficacité et de cohérence des décisions qui influencent l'environnement. Est-ce aussi une voie de croissance ?

Claire Tutenuit, Délégué Général

### Biodiversité : quelles valeurs pour quelles décisions ?

En avril 2002, lors de la sixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), les gouvernements se sont engagés « à assurer, d'ici 2010, une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique aux niveaux mondial, régional et national, à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète ». Le rapport scientifique de consensus produit en 2006 par la CDB indique pourtant que la perte de biodiversité devrait se poursuivre à court terme, et certainement au-delà de 2010, et souligne le rôle majeur que pourraient jouer les acteurs économiques dans la réduction du rythme actuel de perte de biodiversité. Le recours à des outils économiques pourrait à ce titre représenter un levier efficace pour favoriser l'intégration de la biodiversité dans la prise de décision des acteurs privés et publics dont l'impact sur la biodiversité peut s'avérer significatif (pollution, surexploitation, changement d'usage des sols, ...) ou qui dépendent des services rendus par les écosystèmes. Mais encore faut-il savoir mesurer la valeur de la biodiversité...

De nombreuses approches de valorisation se sont développées au cours des dernières décennies, avec une accélération récente en lien avec les importants travaux en cours sur

ce sujet. Les valeurs attribuées à la biodiversité sont aujourd'hui multiples et variées, comme le sont les décisions qu'elles entendent orienter. Les travaux du Centre d'Analyse Stratégique<sup>(1)</sup> proposent ainsi de passer par l'évaluation des services rendus par les écosystèmes. C'est également le cas de l'équipe de Pavan Sukhdev<sup>(2)</sup> à une échelle macro-économique. Les entreprises sont elles aussi déjà confrontées à la valorisation de la biodiversité : certaines expérimentent de nouvelles méthodes dans le cadre de leur politique de Responsabilité Sociétale ; d'autres, notamment depuis la réaffirmation<sup>(3)</sup> du principe du « pollueur-payeur » par la loi sur la responsabilité environnementale de 2008, sont conduites à approcher la valeur de la biodiversité à travers les coûts liés à la prévention, la réparation, voire la compensation des dommages environnementaux. Cette approche est en train de se structurer avec l'apparition des premières offres de compensation et des premiers produits d'assurance portant sur la responsabilité envers les espèces et habitats naturels protégés.

Les valeurs attribuées par les différents acteurs à la biodiversité sont donc nombreuses et les modes de calcul divers. Dans tous les cas, elles sont inséparables

d'une intervention de la puissance publique, puisqu'elles dépendent d'un seuil jugé politiquement souhaitable pour le bien commun que constitue la biodiversité.

Une fois ces premières valeurs identifiées, la question se pose ainsi : les valeurs de la biodiversité sont-elles suffisantes, notamment dans le cas des espaces de biodiversité « ordinaire » tels que forêts et prairies, pour empêcher que trop de décisions qui lui sont défavorables soient prises ? Sont-elles suffisantes pour favoriser des décisions qui l'enrichissent ?

La brochure EpE, qui vient de paraître, apporte à ces questions de premiers éléments de réponses basées sur les expériences aujourd'hui disponibles. Elle ouvre aussi sur de nouveaux chantiers pour les entreprises : comment organiser leur contribution à la trame verte ? Peut-on imaginer que la valeur de marché des terrains soit influencée par la biodiversité qu'ils contiennent ?

Les membres d'EpE et leurs partenaires scientifiques, politiques ou associatifs ont encore beaucoup à faire ensemble. Les entreprises membres sont prêtes à y travailler activement.

Camille Stehlin, EpE

(1) « Approche économique de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes – contribution possible à la décision publique », 2009.

(2) « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité – Rapport d'étape », 2008.

(3) Ce principe a déjà été introduit par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature.

## EpE et l'actualité environnementale

### Changement Climatique

- EpE va être audité dans le cadre de l'atelier chargé de remettre au gouvernement des recommandations quant à une éventuelle Contribution Climat Energie en France.
- Jean-Yves GILET a présenté l'étude **Fondri** lors d'une table ronde au FEDERE 2009.
- EpE est partenaire de l'Iddri dans l'organisation du séminaire « **Vision d'un monde post carbone** » qui se tiendra le 19 mai.
- Le **protocole de quantification des émissions de GES liées à la gestion des déchets** a fait l'objet d'une version renouée qui sera présentée au cours d'un séminaire dédié le 15 mai.

### Roadmap environnementale

- La nouvelle publication d'EpE « **Biodiversité : Quelles valeurs ? Pour quelles décisions ?** » a été présentée dans le cadre de l'atelier « Evaluations économiques de la biodiversité » animé par EpE lors du forum FEDERE 2009, le 25 mars, à la Maison de la Chimie. La brochure est actuellement disponible sur le site d'EpE.

### Prix Etudiant

#### EpE-Metro 2009

- La cérémonie de **remise du Prix Etudiant EpE-Metro 2009** se tiendra le 23 juin, de 16h00 à 19h30, au Ministère de l'Eco-

logie, de l'Energie, du Développement et de l'Aménagement Durable, au 20 avenue de Ségur, en présence de Mme **Chantal Jouanno**, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie.

### Du côté du WBCSD

- Le WBCSD met à disposition sur son site ([www.wbcd.org](http://www.wbcd.org)) un **support de présentation sur le lien entre entreprises et biodiversité** issu de ses travaux et ceux du MEA et du WRI. Pour aller plus loin sur ce thème, le WBCSD a lancé le projet « **Ecosystems Valuation Initiative** » (EVI) avec pour objectif, à terme, l'élaboration d'un guide de valorisation de la biodiversité.